

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE

VOLUME 28 | NUMÉRO 9 | NOVEMBRE 2024

### TARI E DES MATIÈRES

TABLE DES MATIERES		
Mot du maire	2	
Remisage extérieur du bois de chauffage	3	
L'entretien des chemins	3	
Résumé des séances du conseil	4	
Avis publics	5	
Balises pour entrées et abris d'hiver	5	
Restriction sur l'abattage d'arbres	6	
Calendrier des collectes RRGMRP	8	
Nouvelle plateforme d'inscription	9	
Bibliothèque Félicité-Angers	9	
Société d'histoire de Neuville	10	
Conférence de l'Envolée	10	
Collecte de denrées	10	
Les fermières de Neuville	11	
Les Trouvailles de Line	16	
FADOQ	12	
Société Provancher	13	
La Maison des jeunes	14	



# NE MANQUEZ PAS LE MARCHÉ DE NOËL ANIMÉ LES 7 ET 8 DÉCEMBRE PROCHAINS!









Chères concitoyennes, Chers concitoyens,

Les préparatifs de la saison des fêtes sont en cours et nous vous proposerons une belle programmation. Restez à l'affût des actualités par l'entremise de nos diverses plateformes numériques pour ne rien manquer!

### Fête de l'Halloween



C'est dans une ambiance festive que la ville s'est animée aux couleurs de l'automne pour souligner la fête de l'Halloween. Vous avez été nombreux à profiter des activités offertes par le Service des loisirs et de la culture et par la Maison des jeunes de Neuville. Le tout a débuté par un bal costumé, dédié à nos jeunes du 2ième cycle du primaire à la Salle des fêtes.

Samedi, petits et grands ont pu danser, bouger et participer au rallye de la sorcière et au « cherche et trouve » des monstres au Parc de la Famille, sur les rythmes endiablés de notre DJ. Félicitations aux heureux gagnants qui ont reçu une énorme quantité de bonbons!

Enfin, je tiens à souligner la participation extraordinaire des membres de la brigade incendie et de leurs proches lors de la soirée colorée et costumée. En plus de contribuer à la sécurité des lieux pour l'une des acti-

vités les plus attendues des petits, ils ont fait preuve d'une grande générosité en distribuant de succulentes sucreries. Sachez que nous sommes très fiers de votre implication qui démontre l'attachement que vous portez envers votre communauté.

### Avertisseurs de fumée

Dans la nuit du 2 au 3 novembre dernier, nous avons tous procéder au changement d'heure. Je profite de l'occasion pour vous rappeler que le changement d'heure est un moment propice pour réitérer l'importance d'agir en prévention des incendies dans nos résidences et immeubles. C'est pourquoi, nous vous invitons à vérifier, si ce n'est pas déjà fait, les batteries de vos avertisseurs de fumée. Pour toutes celles et ceux qui auraient des questions ou préoccupations, je vous invite à communiquer avec le Service incendie de la ville à l'adresse preventionniste@ville.neuville.qc.ca ou par téléphone au 418 285-4811 poste 2.

# Alerte municipale

Tel que mentionné dans l'édition précédente du journal municipal, la Ville de Neuville invite toutes celles et ceux qui n'auraient pas complété leurs inscriptions sur notre plateforme d'alertes municipales à le faire. Vous pourrez ainsi être avisé et informé, en temps réel, d'événements majeurs, tel qu'un avis d'ébullition, un problème important du réseau routier, etc. Visitez, dès maintenant, le site www.citoyen.ville.neuville.qc.ca. N'hésitez pas à communiquer avec l'hôtel de ville (418 876-2280) où une personne saura vous accompagner pour compléter votre inscription, en cas de problème.

# Soirée bénéfice au profit de la Maison des jeunes

Le vendredi 8 novembre, en compagnie des membres du conseil municipal et de nombreux citoyens.es, j'ai eu le privilège de participer à la magnifique Soirée sushis organisée par la Maison des jeunes de Neuville. Je tiens à remercier toutes celles et ceux qui ont participé à cette activité permettant de recueillir du financement additionnel pour mener à bien sa mission et poursuivre son implication active auprès de nos jeunes.

### Marché de Noël animé

En terminant, je vous invite à inscrire à vos agendas les dates du 7 et 8 décembre prochains, dates où se déroulera le magnifique Marché de Noël de Neuville. Le décor enchanteur de l'église permettra à nos exposants de partager leurs créations, savoir-faire et produits gourmands. En effet, la Ville de Neuville poursuit son impli-

cation dans cette extraordinaire activité qui permet de mettre en valeur plusieurs artisanes et artisans de notre communauté et de la région. Vous pourrez ainsi vous procurer différents produits agroalimentaires, des décorations diverses, des bijoux, des jouets et plus encore! Une belle occasion de vous gâter et d'offrir une pensée aux gens qui vous sont chers.



À très bientôt,

Bernard Gaudreau Votre Maire

# LE REMISAGE EXTÉRIEUR DU BOIS DE CHAUFFAGE

La Ville de Neuville autorise le remisage extérieur du bois de chauffage à des fins domestiques sur son territoire aux conditions suivantes :

- Il doit être proprement empilé et cordé.
   Il ne peut en aucun cas être laissé en vrac sur le terrain ;
- La hauteur maximale pour ce remisage est fixée à 1.5 mètres;
- Il doit être remisé dans les cours latérales ou arrière à un mètre des lignes de terrain;
- Le volume de bois de chauffage pouvant être remisé à l'extérieur ne doit pas excéder 29 mètres cubes (8 cordes ou 24 cordons), sauf dans les zones agricoles dynamiques (A) et agroforestières (Af/a, Af/b et Af/c).

En suivant ces quelques règles, vous vous assurez ainsi de maintenir un milieu de vie agréable pour votre voisinage et pour l'ensemble des citoyennes et des citoyens de Neuville.

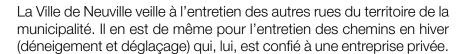


### L'ENTRETIEN DES CHEMINS

Le ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec (MTMD) a la responsabilité de veiller à l'entretien des routes suivantes à tout moment de l'année :

- Route 138
- Route 365
- Route Gravel entre la rue des Érables et le 2<sup>e</sup> Rang
- Rue des Érables entre la route Gravel et la rue du Quai
- Rue du Quai

Pour signaler une problématique au MTMD, composez le 511.



Pour signaler une problématique à la Ville de Neuville, composez le 418 564-4851 (urgence travaux publics).

# Stationnement de nuit interdit dans les rues

Il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur les chemins publics entre 23 h et 7 h, du 15 novembre au 1<sup>er</sup> avril inclusivement et ce, sur tout le territoire de la municipalité.

Le stationnement sur les chemins publics est toléré pour la période comprise entre le 24 décembre et le 2 janvier inclusivement, pourvu que le déneigement des rues ne soit pas nécessaire.

Référence : RMU-2021 - Chapitre 5 sur les stationnements



# RÉSUMÉ DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Voici un résumé des principales décisions prises lors de la séance ordinaire du 4 novembre 2024.

# ADMINSTRATION GÉNÉRALE

### Embauche d'une ouvrière à l'entretien ménager

Le conseil nomme madame Gabrielle Jacques, à titre d'ouvrière à l'entretien ménager, pour une période probatoire d'un an, avant d'obtenir sa permanence et ce, à partir du 11 novembre 2024. Bienvenue!

### **INCENDIE**

#### Nomination d'un lieutenant

Suivant un affichage de poste et la recommandation du directeur incendie, le conseil autorise la nomination de monsieur Dominik Nadon au poste d'officier lieutenant et lui souhaite ses plus sincères félicitations.

### SERVICE DE LURBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

### Dérogation mineure-103 route 138

Le conseil accorde la demande de dérogation mineure pour la propriété, sise au 103 route 138, lot no 3 834 421, afin de régulariser l'implantation de la thermopompe qui est située sur la moitié avant du mur latéral gauche du bâtiment principal au lieu d'être sur la moitié arrière du mur latéral comme stipulé au règlement de zonage.

### Dérogation mineure-144 rue Côté

Le conseil accorde la demande de dérogation mineure pour la propriété sise au 144 rue Côté, lot no 3 832 947, afin de régulariser les deux aspects non conformes à la suite des travaux qui découlent du permis d'agrandissement 2023-00156 :

Le coin nord du portique en cours avant à 5,48 mètres de la ligne avant, alors que la résolution

- 23-06-81 a autorisé une distance de 5.61 mètres Le coin nord de la marquise en cours avant à 0,82 mètre de la ligne avant, alors que la résolution
- 23-06-81 a autorisé une distance de 1 mètre.

### Dérogation mineure-358 rue des Érables

Le conseil accorde la demande de dérogation mineure pour la propriété sise au 358 rue des Érables, lot no 3 832 443, afin d'autoriser l'ajout de deux fenêtres alignées, de même dimension que les deux fenêtres existantes sur le côté latéral Est de l'adjonction du bâtiment d'intérêt patrimonial. Il est attendu que le modèle de fenêtres à installer fera partie des modèles acceptés

(A) ou recommandés (R) figurant dans le tableau 4 de l'annexe III du règlement de zonage.

### Recommandation à une demande d'autorisation auprès de la Commission de la Protection du territoire agricole du Québec pour l'aliénation et lotissement

Le conseil appuie la demande d'autorisation déposée auprès de la CPTAQ afin d'aliéner et de lotir le lot 3 506 596, 1614 2e Rang (zone Af-c-2) d'une superficie de 3,1 hectares dans le but de vendre ce lot.

### SERVICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE

# Mise à jour de la politique de remboursement des cours extérieurs

Le conseil consent aux changements présentés aux sections « conditions du remboursement », « définition » ainsi que « procédure » de la politique et à ce que ces modifications soient effectives dès la prochaine session, soit au 1er janvier 2025. La Politique est disponible sur le site Internet de la ville.

### SERVICE DES FINANCES

Le conseil approuve la liste de comptes à payer du mois d'octobre 2024 pour la somme de 109 934.71\$.

### **GREFFE**

# Adoption du calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2025

Le calendrier ci-dessous a été adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2025 :

Lundi 13 janvier Lundi 7 juillet
Lundi 3 février Lundi 18 août
Lundi 3 mars

Lundi 3 marsLundi le 8 septembreLundi 7 avrilLundi 6 octobreLundi 5 maiLundi 10 novembreLundi 2 juinLundi 1er décembre

Pour plus d'information concernant les séances du conseil, veuillez consulter les procès verbaux disponibles à la section Séances du conseil du site Internet de la Ville de Neuville.

Prochaine séance du conseil municipal

Lundi 2 décembre 2024 à 19 h 30

PROVINCE DE QUÉBEC M.R.C DE PORTNEUF VILLE DE NEUVILLE



### **AVIS PUBLIC**

**AVIS PUBLIC** est donné que le conseil municipal statuera sur une demande de dérogation mineure au sens des articles 145.1 à 145.8 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme lors de la séance ordinaire qui se tiendra lundi le **2 décembre 2024 à 19 h 30** à l'hôtel de ville au 230, rue du Père-Rhéaume.

Désignation de l'immeuble	Nature et effet de la dérogation demandée	Article réglementaire visé
83 route 138	1-Autoriser l'implantation d'une nouvelle résidence unifamiliale	Article 6.1.2.2 du règle-
Lot 4 957 204	adjacente à un bâtiment d'intérêt patrimonial avec une orientation de 90 45' au lieu de 240 15'	ment de zonage 104

Lors de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre.

Toute personne désirant obtenir des informations spécifiques relativement à cette demande peut communiquer avec le Service de l'urbanisme et de l'environnement au 418 876-2280.

DONNÉ À NEUVILLE, ce 19e jour du mois de novembre 2024

Marie-Krystine Beauregard Directrice générale et greffière

# BALISES POUR LES ENTRÉES ET ABRIS D'HIVER

L'hiver arrive à grands pas et il est temps de préparer les terrains pour la saison froide. À cet effet, plusieurs personnes installent, en prévision du déneigement, des balises qui sont des indicateurs temporaires et non lumineux servant à délimiter la bordure d'une entrée privée à l'intention d'un entrepreneur de déneigement. Ces balises sont normalement installées près de la bordure du trottoir ou à la limite de l'entrée charretière et de la rue.

La Ville de Neuville tient à faire un rappel à l'effet que celles-ci doivent être installées à la limite de la propriété privée, hors de l'emprise de rue municipale tel qu'indiqué sur le dessin ci-dessous et ce, pour éviter que les chasse-neiges ne brisent ou n'abîment vos balises ou autres articles.

# Qu'est-ce qu'une emprise de rue municipale?

L'emprise de rue municipale est la partie de terrain située entre la rue et votre propriété qui sert à des fins d'utilité publique, à pousser la neige, à conserver de l'espace pour aménager des trottoirs ou des pistes cyclables, etc. C'est pourquoi il est fortement conseillé de ne pas installer de balise, boîte courrier pour les journaux ou autres articles sur cette partie de terrain.



### RESTRICTION SUR L'ABATTAGE D'ARBRES

La Ville de Neuville s'est dotée de normes à respecter, afin notamment d'assurer la protection du couvert forestier sur le territoire.

Ainsi, dans certaines zones, il est défendu d'abattre un arbre d'un diamètre de plus de 10 centimètres (4 pouces) mesuré à 1,3 mètres (4 pieds) au-dessus du sol sans l'obtention préalable d'un certificat d'autorisation. Cette interdiction ne s'applique que pour la cour avant d'une propriété. Un certificat d'autorisation peut être donné dans les situations suivantes :

- L'arbre est mort ou est atteint d'une maladie incurable:
- L'arbre est dangereux pour la sécurité des personnes ou des constructions;
- L'arbre est une nuisance pour la croissance et le bienêtre des arbres voisins;
- L'arbre est susceptible de causer des dommages à la propriété publique ou privée;
- L'arbre doit nécessairement être abattu dans le cadre de l'exécution de travaux publics ou pour la réalisation d'un projet de construction autorisé par la Ville;
- L'arbre est situé à moins de 3 mètres de la fondation d'un bâtiment principal;
- Il s'agit d'un arbre de la famille des conifères qui occupe plus de 50 % de la superficie de la cour avant;
- Il s'agit d'un peuplier (exemple : faux-tremble, blanc, de Lombardie et du Canada), d'un érable argenté, d'un érable à Giguère, d'un érable de Norvège ou d'un saule à hautes tiges.

Chaque arbre abattu doit être remplacé par un autre arbre ayant un diamètre supérieur à 2 centimètres mesuré à 1,3 mètre au-dessus du sol, le tout dans un délai maximal de douze (12) mois.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à communiquer avec le Service de l'urbanisme et de l'environnement à urbanisme@ville.neuville.qc.ca ou à consulter la section « coupe et abattage d'arbres » sur le site Internet de la ville Réglementation municipale | Ville de Neuville.

# Qu'arrive-t-il si je coupe un arbre sans permis?

Vous êtes passible d'une amende d'un montant minimum de 2500\$, auquel s'ajoute un montant minimal de 500\$ et maximal de 1000\$ par arbre abattu, jusqu'à concurrence de 15 000\$.

Les arbres jouent un rôle crucial au niveau de l'écosystème, bien entendu, mais aussi pour l'effort de rétention des sols qu'effectue leur système racinaire. Étant donné la topographie de notre municipalité, il est primordial de préserver la santé de nos talus et par conséquent, la sécurité de nos résidences, au détriment parfois, d'une vue imprenable sur le fleuve St-Laurent.

Référence: Loi sur l'aménagement du territoire, chapitre A-19.1, article 233.1

Merci de votre collaboration.







# immobilierclabrecque.com



# C<sub>L</sub> A B R E C Q U E





vente ou l'achat de votre propriété!

Mon rôle est de conclure une transaction qui saura grandement vous satisfaire!

Avec

IMMOBILIER

# C.L A B R E C Q U E



Quand vendre ou acheter est aussi une histoire de coeur



au Canada en 2022







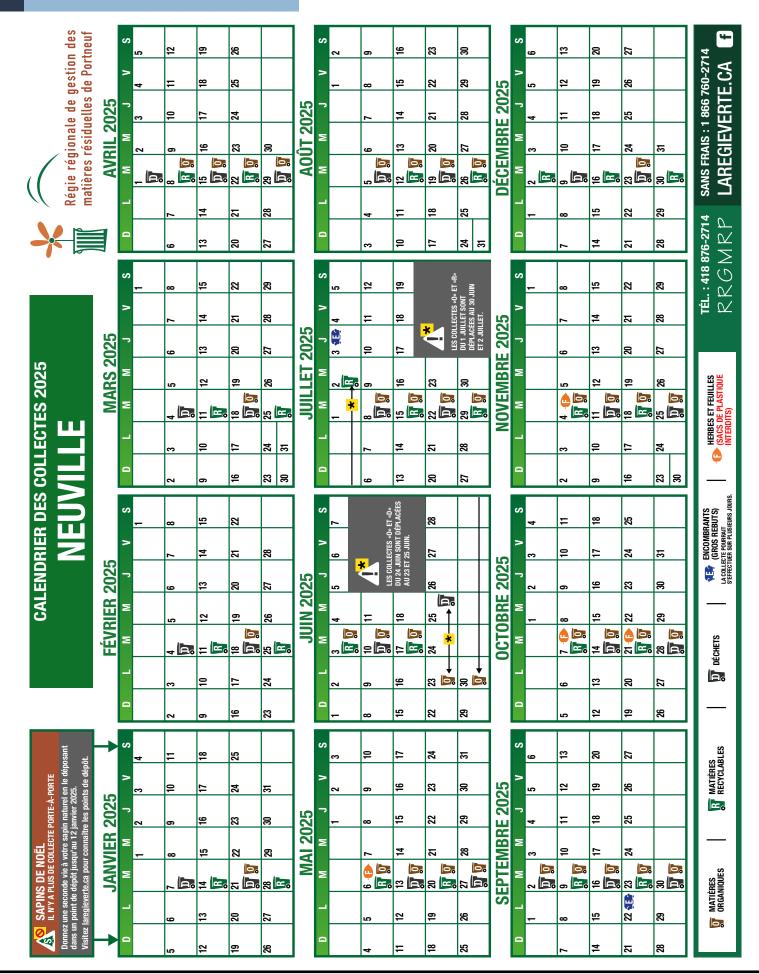
581 991-3464



info@immobilierclabrecque.com



@immobilierclabrecque





# BIBLIOTHÈQUE FÉLICITÉ-ANGERS

Le dernier mardi du mois, c'est spécial « matinée bébé » et l'invitation est lancée aux parents avec tout-petits! Une occasion de sortir de la maison, rencontrer d'autres parents, ou même, de prendre un café chaud puisque poupon aura de nouveaux jouets à explorer! Des activités vous seront proposées au fil des prochains mois. Le premier rendez-vous est donc le mardi 26 novembre à 10h pour un café-rencontre entre parents et petits!

La collection temporaire sur la photographie est en place jusqu'à la mi-décembre. Nous y avons combiné d'autres livres tournant autour des loisirs créatifs et autres activités artisanales. De quoi donner tout plein d'idées ou découvrir de nouvelles passions!

Le prochain club de lecture "Livrons-nous" aura lieu le 10 décembre, de 10h à 11h30. Le thème abordé sera : un livre portant sur une profession!

Un appel est lancé aux artistes et artisans qui souhaitent exposer leurs œuvres à la bibliothèque. Nous sommes en train de boucler le calendrier des expositions pour 2025.

Venir à la bibliothèque pour passer du bon temps, c'est génial! Entre le casse-tête, le dessin, les jeux de société pour petits et grands, la magie du lieu rend ces moments uniques!

# SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE NEUVILLE

Notre majestueux fleuve St-Laurent est une voie exceptionnelle de développement et de communication. À cet égard, la construction navale a été, au fil des ans, une industrie importante. Au début de la Nouvelle-France, l'intendant Jean Talon fit construire quelques vaisseaux pour faire le commerce des marchandises vers les Antilles et la France. Par la suite, le gouverneur Frontenac fait bâtir des navires pour la navigation vers les Grands Lacs. En 1750, des navires de guerre furent construits. Sous l'égide Britannique, la construction a pris son essor au début des années 1800 afin de répondre à leurs besoins face à la guerre avec Bonaparte. Ainsi, à Québec et vers 1850, une vingtaine de chantiers étaient en exploitation. Vers 1870, la construction de navires en bois est en déclin avec l'arrivée des navires en acier et à vapeur.

À Neuville, entre 1840 et 1870, il y a eu quatre chantiers maritimes. Le plus important fut celui de Hyppolite Dubord où l'on construisait les plus gros navires qui étaient souvent vendus en Angleterre. Le chantier employait près de 150 employés dont la moitié étaient de Neuville. D'ailleurs, il se classait dans les cinq plus gros chantiers au Québec. Le plus gros navire construit à Neuville fut le Calumet lancé en 1863 et d'une longueur de 216 pieds. Les autres chantiers se concentraient surtout sur les goélettes et les barques. Monsieur Dubord était aussi un actif commerçant et participa à la vie politique. En 1870, il demeure à Neuville et se lance dans la construction d'un moulin à farine à Pont-Rouge, connu aujourd'hui sous le nom de Moulin Marcoux.

Nous vous invitons à consulter notre site Internet : www.histoireneuville.



Le navire Maldon construit à Neuville pour Hyppolite Dubord par Édouard Desnoyers et Jos Angers dit Stéguy. 3 mats, 200 pieds de longueur, 38 pieds de largeur 22 pieds de profondeur, 1 187 tonneaux. Il fut vendu en Angleterre et servit sur le trafic des Indes et de l'Australie pendant plus de 20 ans. Son dernier port d'attache en 1871 était South Shields, Angleterre.

com et à nous écrire par courriel à SHNEUVILLE1995@outlook.com pour toute information ou adhésion.

Au plaisir.

Pierre Gagné Société d'Histoire de Neuville Source: Le Soleil Brillant, vol 6, no 1, 1996 (Marc Rouleau)

# CONFÉRENCE DE L'ENVOLÉE

### **MERCREDI LE 11 DÉCEMBRE 2024**

La Cerisaie La Belle des Bois

Marcel Pleau et Irène ont fondé la Cerisaie La Belle des Bois en 1999. Producteur de cerises, le couple travaille cependant à se démarquer par leur inventivité et la qualité de leurs produits. En effet, l'entreprise offre une variété de produits maison haut de gamme, tous créés à partir exclusivement de sa propre production de cerises.

Marcel et Irène offrent aussi divers produits sous l'appellation Québec Choucroute, une choucroute succulente issue d'une fermentation d'environ 60 jours ainsi que divers légumes lactofermentés.

Un autre produit a aussi vu le jour : La Cocotte, une bière d'épinette sans alcool. L'entreprise accorde une grande priorité à l'aspect local.

On vous attend à partir de 9 h à l'Église de Neuville, entrée par la porte principale.

Café-douceurs= 8.\$, réservation au 418 876-2692



# LES FERMIÈRES DE NEUVILLE

Les Fermières de Neuville sont bien actives, tricot, tissage, couture etc... et ce, dans notre nouveau local. Nous serons présentes au Marché de Noël et nous avons hâte de vous présenter nos confections à l'Église de Neuville les 7 et 8 décembre prochain. Pour l'automne, quelques ateliers sont offerts:

**Atelier de couture:** « Appelez-moi Lise » Techniques de pose du biais

**Atelier de broderie:** « Doigts de fée » Points de base de la broderie

Notre cercle est heureux d'accueillir deux (2) nouvelles fermières, nous leur souhaitons la bienvenue. L'année 2025, arrive en grands pas, le cercle de Neuville va célébrer son 100ième anniversaire d'existence, c'est fantastique!!!

Voici quelques photos des fermières en action...



Claire Dubois, présidente Responsable des communications 418 876-2223

Jeanne Delisle Responsable des Arts et Textiles 418 554-2418



Lise Fournier, secrétaire 418 997-6644

Stéphanie Beaupré 581 998-6997

Sylvie Lavoie, conseillère 418 876-2556





# CLUB FADOQ – L'OASIS DE NEUVILLE ACTIVITÉS POUR AUTOMNE 2024

Voici la programmation des activités que nous avons mise en place, souhaitant qu'elle suscite l'intérêt du plus grand nombre d'entre vous.

**Peindre ensemble!** Atelier libre peinture, dessin, art plastique. Le mardi de 10 h à 15 h 30 à la salle du Marais, à compter du 24 septembre. Objectif : regrouper les peintres et dessinateurs de la région. Échange de connaissances et techniques, aucun cours donné. Gratuit. Contactez la responsable : Mme Francine Blais au 418 686-5009.



**Viactive :** le mardi de 10 h 15 à 11 h 15 à la salle des Fêtes à partir du 8 octobre. Activité physique adaptée aux participants de 50 ans et plus. Responsable : Jocelyne Brière et Claude Trépanier au 418 876-2692 et Maryse Vermette.

**Cartes :** le mardi de 13 h 30 à 16 h 30 à la salle des Fêtes à partir du 17 septembre. Recherchons de nouveaux joueurs. Responsable : Mathieu Bonsaint au 418 876-2123.

**Bridge :** le mardi de 13h30 à 16h30 à la salle des Fêtes à compter du 2 octobre et le vendredi de 13h00 à 16h00 au Presbytère a compté du 4 octobre. Bienvenue aux nouveaux joueurs. Responsables : Renée Delisle au 418 876-2867 et Solange Blouin au 418 876-3532.

**Cours d'initiation au Bridge (débutants) :** le mercredi de 13 h 00 à 15 h 00 à partir du 9 octobre. Responsable : Yvon Cormier au 418-876-3418.

**Ateliers de conversation anglaise :** le mercredi de 13 h à 14 h 30 et de 15 h à 16 h 30 à partir du 9 octobre à la salle des Fêtes. Base d'anglais requise, ateliers axés sur la conversation. Responsable : Yvette Arsenault au 418 876-3418.

**Quilles :** le jeudi à 13 h à la salle Futura de Donnacona. Activité reprise depuis le 29 août. Substituts recherchés. Responsables : Madeleine Lamothe au 418 876-3613 et Claude Trépanier au 418 876-2692.

**Atelier d'écriture :** le mercredi de 13h00 à 15h00 à la salle du Marais à compter du 2 octobre Responsable : Louise Phaneuf au 418-998-4528.

**Activité spéciale :** Souper de Noël, le samedi 14 décembre à 18 h à la salle des Fêtes suivi d'une soirée dansante. \$30.00 par personne. Une invitation vous parviendra par courriel.

**Molkky:** Activité Molkky cet été, le jeudi PM petit groupe et plus de gens pour l'an prochain.

Au plaisir de vous revoir en grand nombre et bon automne!

Responsable : Micheline Bernier Claude Trépanier, président

Club FADOQ - L'Oasis de Neuville 418 876-2692







Recueillir 60 000\$ 500 dons (petits ou grands 😌)



#### Nouveau programme éducatif à

#### la Réserve naturelle du Marais-Léon-Provancher

À la Réserve naturelle du Marais-Léon-Provancher, nous souhaitons mettre en place des activités éducatives pour les jeunes de Portneuf et de la Capitale nationale ainsi qu'une exposition dans le pavillon d'accueil. En découvrant la biodiversité locale et en explorant les enjeux des milieux humides, les participants auront l'occasion d'apprendre par l'expérience. Nos aires protégées deviendront ainsi des espaces d'apprentissage privilégiés.

### Nouveau programme éducatif au

### Parc naturel et historique de l'Île-aux-Basques

Nous souhaitons développer un programme innovant pour les jeunes de la région des Basques. Ce programme mettra de l'avant la richesse de leur environnement naturel et les enjeux liés à la conservation de la biodiversité. Tout le contenu sera rigoureusement appuyé sur les connaissances scientifiques et amènera nos jeunes à devenir de véritables ambassadeurs de la nature.

# MERCI DE CONTRIBUER À SAUVEGARDER NOTRE BIODIVERSITÉ

Un reçu fiscal sera émis pour chaque don

Pour faire votre don: www.provancher.org ou scanner

## L'image de la Maison des jeunes fait peau neuve!

C'est avec grand plaisir que nous vous présentons la nouvelle image de marque de la Maison des jeunes de Neuville. Se ralliant au modèle des 30 autres MDJ de la Capitale nationale, la nouvelle image se veut contemporaine et dynamique avec des couleurs à l'image de notre clientèle jeunesse.







Cliquez sur le code QR pour parcourir notre nouveau site internet!

Vous y trouverez une full d'informations en lien avec nos principales réalisations, notre équipe d'animation, le calendrier des activités à venir et sur la nouvelle façon de devenir membre de la MDJ.



## Un nouveau venu au sein de l'Équipe d'animation

Vos jeunes auront le bonheur de côtoyer Jonathan Lemire, nouveau coordonnateur des services, à la MDJ. Fort de ses 10 années d'intervention à Jeunesse J'écoute, Jonathan est avant tout passionné des jeux de société et des jeux de rôles. Maniaque de l'informatique et des jeux vidéos, il saura sans doute animer des tournois de fin de soirée mémorables! Aguerrit d'histoire et de politique, il saura allumer la flamme de bien des jeunes à tous les niveaux.



## L'incontournable Soirée de Noël des jeunes de la Relève!!

## On t'attend le vendredi 20 décembre dès 15h

Porte ton plus beau pyjama ou un accessoire décoratif de noël. Amène ta bonne humeur et tes pantoufles. Au menu => jeux d'adresse et jeux drôles, musique, grignotines de noël et prix de participation. Viens t'amuser entre amis !!!



### **Nous joindre**

### Heures d'ouverture période scolaire

Merc-Jeudi : 16h-21h Vendredi : 5-6ième 15h à 18h 12-17 ans 18h-23h Samedi : 16h-23h

## L'équipe de travail

Léonie BlackburnJonathan Lemire

Sidney Mackay

Christine Gagné

Maison Rochette 786 rue des Érables Au Parc de la Famille (Derrière l'Hotel de ville) 418-876-2280 #5





### VILLE DE NEUVILLE

230, rue du Père-Rhéaume Neuville (Québec) G0A 2R0

Téléphone : 418 876-2280 Télécopieur : 418 876-3349

Courriel : mun@ville.neuville.qc.ca Site Internet : www.ville.neuville.qc.ca

Pour communiquer avec les services et locaux municipaux, composez le 418 876-2280 et faites le numéro de poets.

poste.

Loisirs et culture poste 225

**Urbanisme** 

**et environnement** poste 223

**Travaux publics** poste 228

**Sécurité incendie** poste 232

**Finances** poste 221

**Urgence travaux** 418 564-4851

publics

SPA de Québec 418 527-9104

## Locaux municipaux

Bibliothèque poste 301

Félicité-Angers

Centre Maurice-Côté poste 302

Pavillon-Réserve naturelle

du Marais-Léon-Provancher poste 307

Site d'enfouissement 418 876-2714

# Nouvel horaire de l'hôtel de ville

Lundi, mardi 8 h à 12 h et et jeudi : 8 h à 16 h 30

Mercredi : 8 h à 12 h et 13 h à 17 h 30 Vendredi : 8 h à 12 h

#### **PRÉVENTION SUICIDE**

1 866 277-3553

## Aide de proximité

Neuville se souvient 418 873-5512

Maison des jeunes 418 876-1030

de Neuville

Les Trouvailles

de Line 418 876-3061

Société d'histoire 418 876-0000

# RESPONSABILITÉS MUNICIPALES



Bernard Gaudreau *Mair*e

maire@ville.neuville.gc.ca

- Préfet de la MRC
- Membre d'office de tous les comités de la Ville
- · Comité exécutif
- Fête des bénévoles et des nouveaux arrivants
- Président du conseil d'administration de la Régie Verte



Simon Sheehy
Conseiller siège n° 1

ssheehy@ville.neuville.gc.ca

- · Comité consultatif d'urbanisme
- Comité exécutif
- Vie communautaire
- Journal municipal, site Web et médias sociaux
- Dossier accès au fleuve
- · Dossier des loisirs
- · Corporation du bassin de la Jacques-Cartier



Luc Delisle Conseiller siège n° 2

Idelisle@ville.neuville.gc.ca

- Maire suppléant
- · Comité exécutif
- Dossier des aîné(e)s
- Dossier accès au fleuve
- · Sécurité civile et mesures d'urgence
- Représentant substitut de la Ville au sein du conseil de la MRC de Portneuf
- · Corporation du bassin de la Jacques-Cartier



Anne-Sophie Paquet Conseillère siège n° 3

aspaquet@ville.neuville.qc.ca

- Dossier agroalimentaire
- Comité exécutif
- Fêtes gourmandes
- Ressources humaines
- · Dossier des loisirs



Denise Thibault Conseillère siège n° 4

dthibault@ville.neuville.qc.ca

- Bibliothèque municipale
- Embellissement et valorisation du patrimoine
- Développement culturel
- Fête des bénévoles et des nouveaux arrivants
- Vie communautaire
- Ressources humaines
- Office municipal d'habitation du Grand Portneuf



Serge Beaulieu Conseiller siège n° 5

sbeaulieu@ville.neuville.gc.ca

- Comité consultatif d'urbanisme
- Sécurité incendie
- Infrastructures municipales et publiques
- Travaux publics
- Embellissement et valorisation du patrimoine
- Projets structurants



Luc Bertrand Conseiller siège n° 6

lbertrand@ville.neuville.gc.ca

- Travaux publics
- Sécurité incendie
- Sécurité routière
- Fêtes gourmandes
- Projets structurants
- Fête des bénévoles et des nouveaux arrivants

# À PROPOS DU JOURNAL

Date de tombée : Lundi, 2 décembre 2024 Date de parution : Mardi, 17 décembre 2024

Les opinions exprimées dans ce journal ne reflètent que celles des auteurs et n'engagent en rien celles de la municipalité.



Salon des artisans | Queues de Castor | Chasse des lutins | Musique traditionnelle par Gaétan Morrissette | Activités féeriques



